

Indicateurs de  
valeur ajoutée  
des lycées  
(IVAL)

**Académie de  
Besançon**

**Point presse  
4 avril 2014**

# Indicateurs de résultats des lycées

publics et privés sous contrat

---

baccalauréat  
général et  
technologique

session 2013

**Contact presse :**

Mathilde Buttefey  
Chargée de communication  
Rectorat  
10, rue de la Convention  
25030 Besançon Cedex  
tel. 03 81 65 49 38  
06 76 62 69 81  
[mathilde.buttefey@ac-  
besancon.fr](mailto:mathilde.buttefey@ac-besancon.fr)

## Des critères qualitatifs plus que quantitatifs

Chaque année, la diffusion des indicateurs de résultats des lycées fournit aux responsables des lycées généraux, technologiques et professionnels des données qui les aident à apprécier l'efficacité de leur action. Ces indicateurs informent aussi tous ceux qui s'intéressent au fonctionnement et aux résultats de notre système éducatif, notamment les parents d'élèves.

L'analyse de ces indicateurs donne des renseignements précieux aux professionnels de l'éducation, aux élèves et aux parents au moment de préparer l'entrée en seconde. Le cœur de mission d'un lycée est bien sûr d'obtenir les meilleurs taux de réussite au baccalauréat pour ses élèves. Mais au-delà d'un tel critère quantitatif qui ne prend pas en compte le parcours de chaque élève, à quelle aune qualitative mesurer les résultats des lycées ?

## Des besoins différenciés exprimés par les élèves

Les caractéristiques d'un établissement prennent tout leur sens en fonction du profil des élèves et de ce que l'élève attend de sa scolarité au lycée, de son projet de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle. Le bac n'est alors pas une finalité, mais l'étape indispensable qui doit donner à l'élève les clés de sa réussite après le diplôme. Il peut ainsi s'interroger sur le lycée qui répondra le mieux à ses attentes : quelle filière, quelle série du baccalauréat préparer en fonction de son projet ? Le plus important pour lui est-il d'être bachelier en trois ans ou d'obtenir le bac même en plus de temps ? Envisage-t-il des études supérieures longues ? Souhaite-t-il poursuivre un cursus professionnalisant ?

## Des réponses adaptées de la part des établissements

À ces questions, chaque lycée apporte aux élèves des réponses différentes en termes de potentiel de réussite. De plus, les indicateurs évoluent d'une année à l'autre. C'est pourquoi, l'académie a choisi d'illustrer les indicateurs de résultats 2013 par des exemples de lycées généraux et technologiques apportant les meilleures réponses aux besoins de leurs élèves, selon les filières et les séries.

Ces exemples prennent en compte :

- le taux d'accès de la classe de seconde générale au baccalauréat
- la valeur ajoutée, qui mesure le supplément que le lycée apporte à ses élèves par rapport à un établissement situé dans la moyenne. La comparaison de cette valeur ajoutée avec celles des années 2009 à 2013 permet une observation sur cinq ans.
- les poursuites d'études (longues et en IUT) après le bac (général ou technologique) connues grâce à l'application Admission post-bac (APB) qui gère l'admission en première année de l'enseignement supérieur depuis 2009.

## Bien préparer son projet est plus important que le choix du lycée

Les bons résultats ne sont pas toujours là où on les attend ! En effet, ce ne sont pas les lycées réputés les plus attractifs ou ceux qui font redoubler le plus qui sont forcément les plus performants dans tous les domaines. Ce constat souligne l'extrême importance pour les élèves et leurs parents, avant de faire le choix d'un établissement, de bien définir le projet personnel du lycéen, de cibler le parcours le mieux adapté à la réalisation de son projet, de cerner le cursus adéquat durant les trois années de lycée tout en prenant en compte les perspectives après bac.

Il n'y a pas donc de réponse unique des établissements aux besoins des élèves, pas plus qu'il n'y a de parcours unique pour les lycéens.

# SOMMAIRE

## Fiche 1

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

## Fiche 2

Quels indicateurs de résultats retenir ?

## Fiche 3

Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?

## Fiche 4

### L'analyse de l'académie de Besançon

Taux d'accès de seconde générale au baccalauréat : les lycées de l'académie ayant apporté les meilleures valeurs ajoutées au cours des cinq dernières années.

## Fiche 5

Les lycées de l'académie ayant apporté les meilleures valeurs ajoutées au cours des cinq dernières années :

- filière générale, série L
- filière générale, série ES
- filière générale, série S
- filière technologique, série STI2D
- filière technologique, série STG (actuellement STMG)

## Fiche 6

Un indicateur spécifique à l'académie de Besançon : le choix de poursuite d'études.

## Fiche 7

Les lycées de l'académie ayant le plus fort taux d'admission dans la poursuite d'études :

- en études longues (baccalauréats généraux)
- en IUT (baccalauréats technologiques)

## Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

### Donner aux professionnels de l'éducation des outils pour améliorer leur action

En publiant chaque année des indicateurs de résultats des lycées, le ministère rend compte des résultats du service public d'éducation nationale et de donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants des outils qui les aident à améliorer l'efficacité de leurs actions.

Parents d'élèves, personnels de l'éducation nationale, journalistes, de nombreux acteurs publics et privés se demandent comment évaluer l'action propre d'un lycée, ce qu'il ajoute au niveau initial de ses élèves.

En d'autres termes, quand un lycée présente ce qui est communément appelé « de bons résultats » :

- est-ce parce qu'il a accueilli des élèves ayant de meilleures chances de succès, de bons élèves dotés de bonnes méthodes de travail et qui obtiennent le baccalauréat sans effort particulier de la part du lycée,
- est-ce dû au fait qu'il a su développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

C'est pour donner de premiers éléments de réponse à cette question délicate que le ministère publie chaque année des indicateurs de résultats.

### Il n'y a pas de conception unique de ce qui pourrait être « de bons résultats » pour un lycée

En effet, quels critères retenir pour apprécier les résultats d'un établissement ? En cette matière, les objectifs des lycéens et de leurs parents peuvent être différents. Certains privilégieront l'obtention de telle série du baccalauréat et seront alors disposés à accepter un redoublement ou à changer d'établissement pour y parvenir. D'autres souhaiteront effectuer toute leur scolarité dans le même lycée. D'autres, encore, désireront obtenir un baccalauréat le plus rapidement possible. Un palmarès ou un classement des lycées n'a donc guère de sens général, et l'on pourrait imaginer une multiplicité d'indicateurs rendant compte de ce que recherchent les uns ou les autres.

En conséquence, le ministère retient deux principes pour l'édition des indicateurs :

- donner des points de vue complémentaires sur les résultats des lycées ;
- proposer une appréciation relative de l'apport de ces établissements.

Afin de mieux mesurer l'apport des lycées, depuis 2008, les caractéristiques des élèves prises en compte ont été enrichies, notamment, de leur niveau scolaire à l'entrée au lycée. Et parce que le parcours scolaire d'un élève dépend également du contexte dans lequel il évolue, des données sur la composition socio-démographique de chaque lycée ont été ajoutées.

### Pour consulter les indicateurs en ligne :

[www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees](http://www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees)

## Quels indicateurs de résultats retenir pour évaluer la valeur ajoutée d'un établissement ?

Ces trois indicateurs proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées. Ils sont publiés pour tous les lycées publics et privés sous contrat.

### 3 Indicateurs nationaux

- **taux de réussite au baccalauréat**
- **taux d'accès au baccalauréat**
- **proportion de bacheliers parmi les sortants**

#### Taux de réussite brut au bac 2013

(candidats tous statuts, public et privé sous contrat)

**Académie : 88,1 %**

France : 88 %

Progression la plus sensible pour les bacs généraux :

92,4 %, soit 2,6 points de plus qu'en 2012 ; ce sont

près de 500 bacheliers supplémentaires.

#### Le taux de réussite au baccalauréat

C'est l'indicateur le plus traditionnel, le plus connu et le plus facile à établir.

Il rapporte le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

#### Le taux d'accès au baccalauréat

Cet indicateur évalue, pour un élève de seconde ou de première, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, **quel que soit le nombre d'années nécessaire.**

Cet indicateur prend en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée et intègre les élèves qui sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète couronnée de succès, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements. En revanche, les élèves qui ont dû quitter le lycée, soit parce que celui-ci n'offre pas la section qu'ils souhaitent préparer, soit parce qu'ils ont été orientés par l'établissement vers une section d'un autre lycée, ou, simplement parce qu'ils ont déménagé, sont considérés, du point de vue de l'indicateur, comme des élèves que le lycée n'a pas su, pas voulu, ou pas pu conduire au baccalauréat.

Le taux d'accès apparaît sur certains aspects beaucoup plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée. Cependant, ce taux peut évoluer en fonction de facteurs sur lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité. Ainsi, un lycée qui propose toutes les sections du baccalauréat et qui est relativement isolé, a plus d'atouts pour garder ses élèves jusqu'en terminale (et jusqu'à l'obtention du baccalauréat) en comparaison à un lycée que de nombreux élèves quittent en cours de cycle parce qu'ils n'y trouvent pas la section souhaitée ou parce qu'il est implanté dans une zone où la concurrence d'autres établissements est très forte.

Ces éléments ont conduit le ministère à fournir le taux d'accès de la première au baccalauréat, qui permet de nuancer l'appréciation relative portée sur un lycée en prenant en compte le fait que depuis la réforme du lycée (2010 - 2012), ce n'est qu'à l'issue de la seconde que les élèves optent pour un choix de filière.

## La proportion de bacheliers parmi les sortants

Cet indicateur donne, parmi les élèves qui ont quitté l'établissement, quelles qu'en soient les raisons, la proportion de ceux qui l'ont quitté avec le baccalauréat.

Il rapporte à l'ensemble des élèves quittant définitivement l'établissement (bacheliers compris), le nombre de ceux qui le quittent en tant que bacheliers, qu'ils aient obtenu le diplôme du premier coup ou après un redoublement, voire plusieurs.

Lorsqu'il ne porte que sur la seule année terminale, il permet d'apprécier si un lycée accepte volontiers ou non de garder en son sein les élèves qui ne réussissent pas le baccalauréat à l'issue de leur première terminale, et d'évaluer l'efficacité de la politique de redoublement qu'il pratique.

## Comment apprécier les apports d'un lycée ou sa valeur ajoutée ?

La question est de savoir comment évaluer l'action propre au lycée, ce qu'il a « ajouté » au niveau initial des élèves reçus. En d'autres termes, si un lycée présente une valeur élevée pour un indicateur, est-ce dû au fait qu'il a reçu des élèves ayant de meilleures chances de succès ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

**Il faut donc s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre.**

### Une partie des facteurs de réussite est propre à l'élève

Les facteurs individuels extérieurs que sont l'âge, l'origine sociale, le sexe et le niveau scolaire à l'entrée au lycée de chaque élève ont été retenus car ils donnent une première approximation des chances (au sens statistique du terme) d'accès et de réussite au baccalauréat général et technologique d'un élève.

En moyenne, les probabilités de réussite au baccalauréat général et technologique sont très variables selon l'âge, l'origine sociale, le sexe ou le niveau scolaire à l'entrée au lycée (apprécié par la moyenne des notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) des élèves de terminale.

Le taux de réussite au baccalauréat général et technologique varie de 17 points entre les élèves à l'heure et ceux ayant deux ans de retard ou plus en terminale. L'écart est de 11 points entre les élèves ayant 11 ou moins aux épreuves écrites du DNB et ceux ayant plus de 14. Il est moins important selon l'origine sociale (8 points entre les enfants de cadres supérieurs et d'enseignants et ceux d'ouvriers et d'inactifs) et selon le sexe (2 points entre les filles et les garçons).

Depuis la session 2012, le niveau scolaire mesuré par les notes au DNB, a été retenu en lycée professionnel. En effet, les élèves passant un baccalauréat professionnel sont essentiellement issus d'un parcours allant de la seconde au baccalauréat, ce qui permet de reconstituer leur parcours et de retrouver leurs notes obtenues au DNB. De plus, comme pour les lycées généraux et technologiques, l'âge, l'origine sociale et le sexe ont été retenus, ces variables influant aussi sur la réussite et l'accès au baccalauréat professionnel.

### L'autre partie des facteurs de réussite est liée à la structure de l'établissement que fréquente l'élève en termes de population accueillie

Des analyses de l'influence de la mixité des élèves sur la réussite ou l'accès en filières générales, technologiques ou professionnelles montrent que le regroupement d'élèves ayant des caractéristiques favorisées dans un même établissement a un impact positif, par rapport à une structure plus défavorisée, sur l'accès et la réussite au baccalauréat de l'ensemble des élèves de l'établissement.

Bac général et technologique :

- 20 % de chances de réussite pour un élève ayant deux ans de retard ou plus

+ 12 % de chances de réussite pour les enfants de cadres supérieurs et d'enseignants.

95 % des enfants d'ouvriers ou d'inactifs scolarisés dans les 10 % de lycées qui ont la plus forte part d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants, obtiennent le bac, alors que 83% d'entre eux réussissent à l'examen lorsqu'ils sont dans un des 10 % de lycées accueillant le moins d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants.

En moyenne, la réussite des élèves comparables en termes sociodémographiques et scolaires est sensible à la composition sociodémographique des lycées où ils sont scolarisés (âge, origine sociale et sexe des élèves).

**Pour juger de l'efficacité d'un lycée, il faut donc comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle des élèves comparables scolarisés dans des lycées comparables, en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée**

C'est en tenant compte des caractéristiques de chaque élève (âge, origine sociale, sexe, niveau scolaire à l'entrée en seconde) et des caractéristiques de l'établissement (% d'élèves en retard scolaire, % d'élèves issus de chaque PCS, % de filles) dans lequel il étudie qu'est calculée, pour chaque lycéen, une probabilité de réussite ou d'accès au baccalauréat. Le taux attendu de réussite ou d'accès au baccalauréat de l'ensemble du lycée en est déduit.

Ces taux attendus ne constituent pas des objectifs, mais une simulation de ce que serait le taux de réussite ou d'accès de chaque lycée si ses élèves étaient scolarisés dans un établissement ne contribuant ni plus ni moins à la réussite scolaire de ses élèves que la moyenne des établissements considérés.

Si l'écart entre le taux constaté et le taux attendu (taux constaté – taux attendu), appelé « **valeur ajoutée** » est positif, on a tout lieu de penser que le lycée a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne. Cette mesure est l'indice d'une bonne efficacité relative. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaudra. Cette approche de la valeur ajoutée est relative. Elle permet une comparaison avec l'efficacité moyenne. Elle n'implique évidemment pas que les lycées ayant une valeur ajoutée négative voient le niveau de leurs élèves baisser au cours de leur scolarité.

L'écart entre le taux constaté et le taux attendu est appelé « **valeur ajoutée** ».

S'il est positif, le lycée a apporté à ses élèves plus qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne.

Dans l'académie de Besançon, les disparités peuvent être importantes :

- de – 12 à + 17 en série L ;
- de – 13 à + 17 en série ES ;
- de – 9 à + 9 en série S ;
- de – 10 à + 5 en série STI2D ;
- de – 19 à + 11 en série STG.

### Les taux de réussite attendus

Les taux de réussite attendus sont présentés pour chaque établissement. L'un est calculé en prenant en compte les résultats de l'ensemble des élèves de l'académie où se trouve l'établissement : c'est le taux attendu, référence académique. L'autre, calculé en prenant comme base l'ensemble des élèves de France, est le taux attendu, référence France.

### Les taux d'accès attendus

Des taux d'accès attendus sont calculés de la même manière. On estime ainsi ce que serait le taux d'accès d'un lycée si ses élèves accédaient au niveau supérieur et/ou au baccalauréat comme l'ensemble des élèves du même âge, origine sociale, sexe et niveau scolaire et scolarisés dans des lycées comparables en termes de population accueillie (âge, origine sociale, sexe).

Les lycées n'offrant pas les mêmes structures pédagogiques, ceux qui disposent d'une large palette de formations ont plus d'atouts pour faire accéder leurs élèves au baccalauréat.



Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.

C'est pourquoi **le calcul du taux d'accès attendu, référence France, est établi en tenant compte de l'appartenance des lycées à l'une des cinq catégories suivantes :**

- lycée d'enseignement général ;
- lycée polyvalent à dominante tertiaire ;
- lycée polyvalent à dominante industrielle ;
- lycée technologique à dominante tertiaire ;
- lycée technologique à dominante industrielle.

La prise en compte de la structure pédagogique fondée sur l'offre de formations des lycées ne peut pas être réalisée au niveau académique, où le nombre de lycées est en général trop faible.

### La proportion de bacheliers parmi les élèves sortants du lycée

Cette proportion n'est pas confrontée à des taux attendus mais à des moyennes : moyenne pour l'ensemble des lycées de l'académie et pour l'ensemble des lycées de même type de structure pédagogique de toute la France. La seule confrontation à des moyennes ne permet pas de tirer de conclusions sur l'efficacité de l'établissement.

## L'analyse de l'académie de Besançon

L'académie a pris en considération l'ensemble des lycées, y compris lorsque les effectifs sont relativement faibles.

L'académie a fait le choix d'illustrer les indicateurs de résultats 2013 en repérant les établissements généraux et technologiques (publics et privés) qui apportent les meilleures réponses aux besoins de leurs élèves, selon les filières et les séries.

L'académie a décidé de prendre la variable valeur ajoutée (fiche 3) qui mesure ce que le lycée apporte à ses élèves en gommant l'impact des facteurs connus comme agissant sur la réussite (origine sociale, sexe, âge, moyenne aux épreuves écrites du DNB). Depuis cinq ans, nous avons choisi d'observer les établissements les plus performants selon ce critère.

### Définitions des indicateurs utilisés

Les lycées professionnels n'apparaissent pas dans le champ d'étude, car la récente rénovation du bac professionnel ne permet pas cinq années de recul.

– **le taux d'accès** de la classe de seconde générale au baccalauréat (tous bacs confondus, hors bacs professionnels), mesure la capacité d'un lycée à amener les élèves qu'il a accueillis en seconde jusqu'au bac au sein du même établissement (ne sont pas pris en compte les élèves qui quittent l'établissement quelle que soit la raison).

– **le taux de réussite au baccalauréat** qui rapporte le nombre d'élèves du lycée ayant obtenu le bac au nombre d'élèves présents à l'examen.

Le taux réel de réussite au bac est largement influencé par deux facteurs :

1. les caractéristiques sociodémographiques de la population accueillie ;
2. la capacité d'un établissement à conserver ses élèves de la seconde GT au baccalauréat.

Les deux fiches suivantes présentent en six tableaux les établissements qui ont apporté, de 2009 et 2013, la meilleure valeur ajoutée dans :

- le taux d'accès de 2<sup>de</sup> GT au bac ;
- la réussite dans les différentes séries des filières générales et technologiques (L - Littéraire, ES - Économique et Social et S - Scientifique, pour les baccalauréats généraux et STI2D – Sciences et technologies sciences et technologies de l'industrie et du développement durable et STG - Sciences et technologies de la gestion, pour les baccalauréats technologiques).

Seules les filières technologiques **STI2D et STG** sont incluses dans cette études.

### Note de lecture

L'observation sur une année de la valeur ajoutée des lycées donne un indicateur de la performance de l'établissement cette année là ; la présentation sur plusieurs années permet de relativiser les résultats d'un lycée. Ces éléments prennent donc leur sens quand on les présente de façon historique.

La taille de l'établissement, sa politique éducative, son climat scolaire sont autant d'éléments qui impactent le taux de réussite au bac.

Les classements sont intimement liés à la taille des établissements, elle-même influencée par le nombre de bacheliers et l'implantation géographique de l'établissement.

Selon les lycées, des disparités importantes sont constatées dans la réussite.

Elles peuvent souvent s'expliquer par une hétérogénéité de la population accueillie et des réponses pédagogiques proposées pour accompagner les élèves jusqu'au baccalauréat.

**Taux d'accès de seconde générale et technologique au baccalauréat**  
**(tous bacs confondus\*)**

Lycées apportant la valeur ajoutée la plus élevée dans le taux d'accès de 2 <sup>de</sup> GT au bac									
bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012		bac 2013	
1	J. Duhamel – Dole	1	J. Duhamel – Dole	1	Lycée du Bois – Mouchard	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude	1	Pasteur Mont Roland – Dole
2	Les Haberges – Vesoul	2	L. Pasteur – Besançon	2	Saint-Paul – Besançon	2	Les Haberges – Vesoul L. Aragon – Héricourt	2	H. Friant – Poligny
3	Saint-Jean – Besançon	3	Lycée du Bois – Mouchard	3	G. Colomb – Lure	3	R. Follereau – Belfort A. Cournot – Gray	3	G. Colomb – Lure J. Duhamel – Dole
4	L. Aragon – Héricourt	4	Lumière – Luxeuil-les-Bains	4	Les Haberges – Vesoul P.É. Victor – Champagnole	4	C.N. Ledoux – Besançon	4	L. Aragon – Héricourt V. Bérard – Morez R. Follereau – Belfort Les Haberges – Vesoul C. Nodier – Dole
5	C. Nodier – Dole	5	Sainte-Marie – Belfort	5	P.A. Pâris – Besançon G. Cuvier – Montbéliard V. Hugo – Besançon	5	Jean Michel – Lons-le-Saunier V. Hugo – Besançon	5	G. Cuvier – Montbéliard A. Peugeot – Valentigney

\*Hors bacs professionnels

Rectorat - Service statistique académique (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance DEPP du ministère de l'éducation nationale)

**Taux de réussite au baccalauréat général - Série littéraire (L)**

Lycées apportant la valeur ajoutée la plus élevée dans le taux de réussite au baccalauréat									
bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012		bac 2013	
1	A. Peugeot – Valentigney G. Colomb – Lure	1	Notre-Dame des Anges – Belfort	1	P.É. Victor – Champagnole	1	Saint-Paul – Besançon	1	Pasteur Mont Roland – Dole
2	E. Faure – Morteau Les Haberges – Vesoul	2	G. Colomb – Lure	2	A. Cournot – Gray	2	Pasteur Mont Roland – Dole G. Colomb – Lure	2	V. Considérant – Salins-les-Bains A. Peugeot – Valentigney
3	Jean Michel – Lons-le-Saunier	3	Pré Saint Sauveur – Saint-Claude A. Peugeot – Valentigney	3	Pasteur Mont Roland – Dole L. Aragon – Héricourt	3	L. Aragon – Héricourt	3	C. Nodier – Dole
4	V. Considérant – Salins-les-Bains	4	C. N. Ledoux – Besançon	4	A. Peugeot – Valentigney Les Haberges – Vesoul	4	Le Grand Chénois – Montbéliard	4	Les Augustins – Pontarlier Le Grand Chénois – Montbéliard X. Marmier – Pontarlier
5	P.É. Victor – Champagnole	5	E. Faure – Morteau	5	G. Colomb – Lure	5	P.É. Victor – Champagnole	5	V. Hugo – Besançon

Rectorat - Service statistique académique (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance DEPP du ministère de l'éducation nationale)

**Taux de réussite au baccalauréat général - Série économique et social (ES)**

Lycées apportant la valeur ajoutée la plus élevée dans le taux de réussite au baccalauréat									
bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012		bac 2013	
1	Sainte-Marie – Lons-le-Saunier	1	H. Friant – Poligny	1	Pasteur Mont Roland – Dole	1	Pasteur Mont Roland – Dole	1	Notre-Dame des Anges – Belfort
2	Notre-Dame des Anges – Belfort	2	Lumière – Luxeuil-les-Bains Les Augustins – Pontarlier	2	É. Belin – Vesoul	2	Saint-Jean – Besançon	2	J. Duhamel – Dole
3	J. Duhamel – Dole	3	P.É. Victor – Champagnole V. Considérant – Salins-les-Bains	3	Notre-Dame des Anges – Belfort	3	Les Augustins – Pontarlier	3	Le Grand Chênois – Montbéliard Pasteur Mont Roland – Dole
4	Les Augustins – Pontarlier	4	E. Faure – Morteau	4	L. Aragon – Héricourt	4	P.É. Victor – Champagnole Lumière – Luxeuil-les-Bains	4	Les Augustins – Pontarlier V. Considérant – Salins-les-Bains H. Friant – Poligny C. Nodier – Dole Saint-Paul – Besançon
5	E. Faure – Morteau	5	L. Pasteur – Besançon	5	Les Augustins – Pontarlier	5	É. Belin – Vesoul	5	Lumière – Luxeuil-les-Bains

Rectorat - Service statistique académique (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance DEPP du ministère de l'éducation nationale)

**Taux de réussite au baccalauréat général - Série scientifique (S)**

Lycées apportant la valeur ajoutée la plus élevée dans le taux de réussite au baccalauréat									
bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012		bac 2013	
1	Sainte-Marie – Lons-le-Saunier H. Friant – Poligny	1	Les Augustins – Pontarlier	1	Saint-Paul – Besançon	1	V. Considérant – Salins-les-Bains	1	Sainte-Marie – Lons-le-Saunier
2	Les Augustins – Pontarlier	2	Sainte-Marie – Lons-le-Saunier	2	Les Augustins – Pontarlier	2	H. Friant – Poligny Les Augustins – Pontarlier	2	L. Aragon – Héricourt Notre-Dame des Anges – Belfort
3	Duhamel – Dole V. Bérard – Morez	3	V. Considérant – Salins les Bains	3	V. Considérant – Salins-les-Bains L. Aragon – Héricourt	3	Saint-Paul – Besançon Sainte-Marie – Lons	3	J. Duhamel – Dole
4	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude	4	J. Duhamel – Dole X. Marmier – Pontarlier E. Faure – Morteau	4	G. Colomb – Lure	4	Saint-Jean – Besançon	4	H. Friant – Poligny Les Haberges – Vesoul Saint-Paul – Besançon P. É. Victor – Champagnole
5	P.É. Victor – Champagnole	5	Saint-Jean – Besançon	5	Sainte-Marie – Lons-le-Saunier Sainte-Marie – Belfort	5	Le Grand Chênois – Montbéliard	5	J. Viète – Montbéliard E. Faure – Morteau V. Hugo – Besançon Saint-Jean – Besançon

**Taux de réussite au baccalauréat technologique**  
**Série sciences et technologies sciences et technologies**  
**de l'industrie et du développement durable (STI2D)**

**Lycées apportant la valeur ajoutée la plus élevée dans le taux de réussite au baccalauréat**

bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012		bac 2013	
1	E. Faure – Morteau	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude A. Cournot – Gray	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude Saint-Paul – Besançon	1	A. Peugeot – Valentigney	1	V. Bérard – Morez J. Duhamel – Dole P. É. Victor – Champagnole
2	L. Aragon – Héricourt	2	Sainte-Marie – Lons le Saunier	2	Lumière – Luxeuil-les-Bains	2	V. Bérard – Morez	2	E. Faure – Morteau
3	J. Haag – Besançon	3	V. Bérard – Morez	3	L. Aragon – Héricourt E. Faure – Morteau	3	R. Follereau – Belfort	3	L. Aragon – Héricourt
4	P.E. Victor – Champagnole	4	P.É. Victor – Champagnole	4	P. É. Victor – Champagnole	4	A. Cournot – Gray	4	É. Belin – Vesoul J. Viette – Montbéliard Saint-Paul – Besançon
5	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude	5	V. Hugo – Besançon	5	P. A. Pâris – Besançon	5	E. Faure – Morteau	5	Augustin Cournot – Gray

Rectorat - Service statistique académique (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance DEPP du ministère de l'éducation nationale)

**Taux de réussite au baccalauréat technologique**  
**Série sciences et technologies de la gestion (STG)**

Lycées apportant la valeur ajoutée la plus élevée dans le taux de réussite au baccalauréat									
bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012		bac 2013	
1	Jeanne d'Arc – Champagnole	1	Jean Michel – Lons-le-Saunier Jeanne d'Arc – Champagnole	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude	1	Saint-Jean – Besançon
2	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude	2	X. Marmier – Pontarlier	2	G. Colomb – Lure Les Haberges – Vesoul G. Courbet – Belfort	2	A. Peugeot – Valentigney	2	Pré-saint Sauveur – Saint-Claude
3	Notre-Dame des Anges – Belfort	3	A. Peugeot – Valentigney G. Colomb – Lure	3	Jeanne d'Arc – Champagnole A. Peugeot – Valentigney	3	Saint-Jean – Besançon	3	A. Peugeot – Valentigney
4	Jean Michel – Lons-le- Saunier	4	J. Duhamel – Dole	4	Jean Michel – Lons-le-Saunier	4	R. Follereau – Belfort	4	Notre-Dame des Anges – Belfort
5	G. Colomb – Lure	5	V. Hugo – Besançon Le Grand Chênois – Montbéliard	5	G. Cuvier – Montbéliard Notre-Dame des Anges – Belfort	5	J. Duhamel - Dole	5	G. Colomb – Lure L. Lumière – Luxeuil-les-Bains

Rectorat - Service statistique académique (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance DEPP du ministère de l'éducation nationale)



## Un axe de réflexion spécifique à l'académie de Besançon : le choix de poursuite d'études

Outre la réussite au baccalauréat, la mission d'un lycée est d'accompagner les futurs bacheliers vers des formations ambitieuses et cohérentes avec le diplôme obtenu. Le choix de poursuite d'études s'inscrit dans un continuum bac -3 / bac +3. Ainsi, les bacheliers généraux ont vocation à poursuivre prioritairement des études longues (classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE en lycées ou en écoles d'ingénieurs, licence à l'université). De la même manière, on appréciera l'ambition des bacheliers technologiques à privilégier les IUT et les classes préparatoires qui leur sont dédiées.

On pourra parfois constater que certains lycées présentant de bons résultats ne sont pas ceux qui accompagnent le mieux leurs élèves vers la poursuite d'études ambitieuses.

### Définitions des deux indicateurs utilisés

- baccalauréats généraux (filières L - Littéraire, ES - Économique et Social et S - Scientifique) : le nombre de premier choix pour une poursuite d'études longues vers une licence, une CPGE ou une école d'ingénieurs rapporté au nombre d'élèves scolarisés dans l'établissement ;
- baccalauréats technologiques (filières STI2D – Sciences et technologies sciences et technologies de l'industrie et du développement durable et STG - Sciences et technologies de la gestion) : le nombre de propositions acceptées rapportées à l'effectif scolarisé dans l'établissement.

(Source : Application post-bac - APB, service académique d'information et d'orientation - SAIO).

Ces indicateurs mis en regard avec les précédents permettent d'apprécier la cohérence entre la réussite, l'ambition et l'accompagnement vers une poursuite d'études réussie.

La fiche suivante présente en deux tableaux les établissements les mieux classés selon les deux indicateurs retenus.

### Projet d'études et choix du bac doivent être réfléchis ensemble

La part des élèves qui choisissent des études longues montre bien les écarts selon les séries et souligne l'importance pour les élèves et leurs parents, avant de faire le choix d'un établissement, de bien définir le projet personnel du lycéen. Cerner le cursus adéquat durant les trois années de lycée permettra à l'élève de cibler le parcours le mieux adapté à la réalisation de son projet et d'ouvrir au maximum les perspectives après bac.

Ainsi, il n'y a pas de réponse unique des établissements aux besoins des élèves, pas plus qu'il n'y a de parcours unique pour les lycéens. Chaque lycée de l'académie est en mesure d'accompagner au mieux ses élèves et de les amener de plus haut de leurs ambitions.

**Poursuites d'études post bac en études longues**  
**Baccalauréat général - Séries L, ES et S**

Série L - Taux moyen académique : 69,2 %		Série ES - Taux moyen académique : 53,6 %		Série S - Taux moyen académique : 71,1 %	
<b>Les lycées enregistrant les plus fortes demandes pour les poursuites d'études longues *</b>					
1	Sainte-Marie – Belfort (95,7 %)	Saint-Paul – Besançon (78,8 %)		Les Haberges – Vesoul (86,5 %)	
2	C.N. Ledoux – Besançon (86,4 %)	L. Pasteur – Besançon (67,6 %)		C.N. Ledoux – Besançon (86,3 %)	
3	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude (84,6 %)	Les Haberges – Vesoul (66,7 %) C.N. Ledoux – Besançon (66,7 %)		Sainte-Marie – Belfort (85,7 %)	
4	Les Haberges – Vesoul (80 %)	Condorcet – Belfort (64,7 %)		L. Pasteur – Besançon (85,1 %)	
5	Pasteur Mont Roland – Dole (83,3 %)	J. Haag – Besançon (63 %)		A. Cournot – Gray (81,1 %)	

\*Source APB : nombre de vœux 1 / effectif scolarisé dans la série  
Rectorat - service académique d'information et d'orientation (SAIO)

**Poursuites d'études post bac en IUT et CPGE**  
**Baccalauréat technologie - Séries STI2D et STG**

Série STI2D - Taux moyen académique : 29,2 %		Série STG - Taux moyen académique : 15,3 %	
Les lycées ayant les plus forts taux d'admission dans les poursuites d'études en IUT et CPGE*			
1	P.E. Victor – Champagnole (62,9 %)	G. Courbet – Belfort (32 %)	
2	A. Cournot – Gray (45,8 %)	A. Peugeot – Valentigney (31,3 %) R. Follereau – Belfort (31,3 %)	
3	R. Follereau – Belfort (37 %)	Les Haberges – Vesoul (23,1 %)	
4	J. Viette – Montbéliard (36,2 %)	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude (21,2 %)	
5	É. Belin – Vesoul (31,5 %)	A. Cournot – Gray (20,4 %)	

\*Source APB : nombre de propositions d'admission (en IUT et CPGE) acceptées en procédure normale / effectif dans la série.  
Rectorat - service académique d'information et d'orientation (SAIO)

Rectorat de l'académie de Besançon  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon cedex  
03 81 65 47 00

Chargée de communication

Mathilde Buttefey

03 81 65 49 38

06 76 62 69 81

Responsable du service statistique académique

Luc Briot

03 81 65 47 41

Responsable du service académique d'information et d'orientation

Maurice Dvorsak

03 81 65 74 94